



Maurice Doublet, préfet de la région parisienne et Paul Delouvrier, délégué général du district

# Mémoire et histoire

Les villes nouvelles françaises

## Loïc Vadelorge

Dans le paysage de l'historiographie contemporaine de l'urbain, les villes nouvelles françaises occupent une place sinon centrale, du moins clairement identifiée. Quinze ans après les travaux pionniers de Danièle Voldman (Voldman D., 1990), la Mission d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles a suscité un regain d'intérêt des historiens sur le sujet (Vadelorge L., 2004) et a donné lieu à une réflexion collective épistémologique qu'on espère fondatrice. Pour une histoire que les chercheurs classent comme relevant du « temps présent », malgré ses quarante années de recul, la question du rapport entre témoins et historiens est centrale. Jusqu'ici les villes nouvelles ont suscité davantage de récits individuels que d'interprétations historiques. La très forte mobilisation des témoins a contribué à sédimer une histoire des villes nouvelles qui frappe par sa cohérence. Au fur et à mesure du travail de révélation des mémoires individuelles, une mémoire collective se dessine, qui suggère fortement que les neuf villes nouvelles françaises participeraient non seulement d'un socle commun d'expériences, mais aussi d'un hors champ de l'histoire urbaine, du fait de leurs spécificités politico-administratives, du fait de l'existence d'un Groupe central des villes nouvelles, du fait de la place des Établissements Publics d'Aménagement (EPA) dans leur mise en œuvre.

Dès le départ les historiens ont opté pour une attitude prudente quant au caractère spécifique des villes nouvelles, s'attachant à resituer l'expérience à la fois dans une durée plus longue – celle de l'urbanisme opérationnel des années 1955-1975 – et dans un espace plus large, permettant de les inclure dans les « nouveaux ensembles urbains ». Cette précaution méthodologique, qui fait l'unanimité chez les historiens, ne contribue pas pour autant à invalider les récits des témoins, qui demeurent des sources privilégiées de l'histoire des villes nouvelles et donnent des indications précieuses sur leurs représentations. La mémoire vive qui affleure aujourd'hui est d'autant plus complexe à traiter qu'elle participe à la fois d'un discours ancien sur les villes nouvelles et d'une problématique récente. Les petites phrases qui balisent les interventions des témoins s'inscrivent en premier lieu dans une lecture des villes nouvelles qui

privilegie l'image de la rupture historique. Mais elles contribuent aussi à alimenter le débat contemporain sur l'identité des villes nouvelles. Dans une récente publication, des chercheurs italiens ont ainsi suggéré de rapprocher l'essor de la réflexion patrimoniale dans les villes nouvelles de la politique de valorisation d'une expérience de trente-cinq ans qu'incarne la création de la Mission d'histoire et d'évaluation au tournant du xx<sup>e</sup> et du xxi<sup>e</sup> siècle (Bertuglia Ch. S. *et al.*, 2004). L'histoire des villes nouvelles est devenue un enjeu ; il importe donc de clarifier les positions des historiens et des témoins, qui contribuent à la forger souvent en parallèle et parfois en commun.

### Pour en finir avec le « Mettez-moi de l'ordre dans ce bordel ! »

Tous les chercheurs travaillant sur l'histoire des villes nouvelles connaissent la légende du « Delouvrier, mettez-moi de l'ordre dans ce bordel » qu'aurait prononcé le général de Gaulle, au début des années 1960 lors d'un survol de la région parisienne en hélicoptère. Cette « petite phrase » est justement célèbre parce qu'elle résume à elle seule l'imaginaire des villes nouvelles. On y trouve à la fois l'idée admise qu'avant le Schéma directeur de 1965, la région parisienne s'apparentait à un chaos urbain, qu'il a été nécessaire de recourir à un homme providentiel pour changer le désordre séculaire des choses et qu'on a dû donner un chèque en blanc au nouveau délégué général du district. Résumé parfait de la problématique des villes nouvelles, cette petite phrase ne semble pas avoir été répercutée par l'intéressé très tôt. On n'en trouve aucune trace avant le milieu des années 1980<sup>1</sup>, sauf erreur de notre part. Lors d'un entretien filmé, réalisé par Bernard Hirsch en

1. En particulier, pas dans l'enquête réalisée en 1975-1976 par Lion Murard et François Fourquet, qu'on comparera sur ce point avec sa version remaniée récemment publiée Murard L., Fourquet F., 2004, voir page 14 pour la version de l'anecdote. *Les Annales de la recherche urbaine* n°98, 0180-930-IX-05/98/pp.7-13 © MTE/M

1984 à l'École nationale d'administration, Paul Delouvrier donne une – première ? – version de la petite phrase : « J'ai reçu un second coup de téléphone me convoquant de la part du général de Gaulle. Je me suis présenté devant lui le 11 août 1961. Naturellement, il n'a fait aucune allusion aux faits précédents qui l'avaient amené à faire de sa part, à mon égard, sinon une vindicte, du moins un jugement un peu difficile. Il m'a dit : "Michel Debré tient beaucoup à cette réforme. La banlieue parisienne est un désordre total. Il faut remettre de l'ordre dans cette affaire. Je compte sur vous pour le faire" ».

Cette version, qui fournit une date précise pour la petite phrase, permet aussi de la relier à deux facteurs que le colportage a ensuite évacués. D'une part, la question de confiance, posée par Delouvrier au général après les mécomptes de son propre échec algérien. D'autre part, la question centrale de la réforme administrative de la région parisienne, dont le district se voulait le cheval de Troie. Le lien avec l'urbanisme et *a fortiori* avec les villes nouvelles apparaît à cette date comme secondaire. Ajoutons également que cet entretien n'est pas publié à l'époque – ce qui ne veut pas dire qu'il ne soit pas diffusé – mais beaucoup plus tard, en 2003. À cette date, l'anecdote a fait son chemin, s'étoffant à la manière d'un calembour marseillais. Désormais considérée comme un « récit fondateur », elle est annexée par les spécialistes des villes nouvelles. Ainsi de cette version, publiée en 2002 par Caroline de Saint-Pierre : « Dans les différents interviews Paul Delouvrier raconte toujours l'anecdote suivante. L'idée de Ville nouvelle lui serait venue à la suite d'un "coup de gueule" du général de Gaulle qui, exaspéré par le développement anarchique de la région parisienne, lui aurait dit : "la région parisienne c'est le bordel, mettez-moi de l'ordre dans tout cela" », (Saint-Pierre C. de, 2002, p. 17).

Cette variante de l'anecdote, en brutalisant le champ lexical retenu (gueule/exaspéré/anarchique/bordel/conjugaison du verbe mettre à l'impératif et non à l'indicatif), contribue à valoriser l'intervention décisive du délégué général du district. Elle arrime aussi la petite phrase au champ de l'urbanisme opérationnel. Caroline de Saint-Pierre tire l'anecdote de deux sources audiovisuelles : un reportage passé au Journal télévisé d'Antenne 2, le 11 juin 1989 et une émission de la série *Géopolis* du 23 janvier 1993. C'est de fait entre ces deux dates que les occurrences de la petite phrase se multiplient dans la littérature. Travaillant à cette époque sur sa thèse, le politiste Laurent Zylberberg en donne une version lors d'une journée d'études consacrée aux origines des villes nouvelles de la région parisienne : « Paul Delouvrier apparaissait ainsi dans les discussions qu'il avait tant avec les élus locaux qu'avec les autres fonctionnaires comme capable d'aller dire au général de Gaulle : "Voilà mon général, je pense que c'est comme cela qu'il faut que cela se fasse". Face à lui les élus locaux n'avaient pas cet aspect direct. Or, ils savaient tous que le général de Gaulle lui avaient dit : "Delouvrier, la région parisienne c'est la pagaille, arrangez-moi ça" »<sup>2</sup>.

Dans cette version, où « pagaille » remplace « bordel »,

c'est la dimension politique de la petite phrase qui est mise en avant. Le chercheur tire ici l'anecdote vers sa propre problématique, celle de la construction d'un espace politique régional, longtemps contrecarré par la technocratie gaullienne. De cette interprétation de la petite phrase, on pourrait aussi rapprocher une dernière variante, qui ouvre l'ouvrage récent que l'ancien député-maire d'Évry consacre à l'histoire de sa ville : On connaît le point de départ quasi légendaire des villes nouvelles : Paul Delouvrier, le nouveau délégué général du district de la région parisienne, emmène le général de Gaulle survoler la banlieue en hélicoptère. Au retour, le général lui donne la consigne : "Delouvrier, mettez-moi de l'ordre dans ce merdier" », (Guyard J., 2003, p. 17).

Cette nouvelle version, qui introduit le dispositif « militaire » de l'hélicoptère, utilise le mot de « merdier » (possible évocation de la célèbre « chienlit » du général de Gaulle en 1968, événement cher à Jacques Guyard) et plus encore inverse les rôles entre le chef de l'État et le haut fonctionnaire qui « emmène le général ». Là encore, le décalage avec la première version sert la problématique de son auteur, désireux de justifier le schéma de décolonisation des villes nouvelles, qui constitue la thèse centrale de son récit. C'est dire que les différentes déclinaisons du « Mettez-moi de l'ordre »<sup>3</sup> attestent moins d'une authenticité de la formule, que de son caractère à la fois malléable et opératoire pour mettre en récit l'aventure des villes nouvelles. Ce cas d'école nous amène à creuser plus avant l'analyse des « petites phrases » pour tenter d'en révéler les principales fonctions.

### Petites phrases et grand homme

À l'initiative de l'Institut Delouvrier, s'est tenue le 28 janvier 2005, une table-ronde sur le thème de la mémoire d'un grand commis de l'État, manifestation à laquelle était convié un grand nombre de personnalités du monde politique et administratif. Organisée dans le sillage d'une publication commémorative (Giacone A., 2004), cette réunion œcuménique fut

2. Zylberberg L., (1990), « La constitution d'une équipe de décideurs », in Voldman D. (dir.), *Les origines des villes nouvelles de la région parisienne (1919-1969)*, Les cahiers de l'IHTP, n° 17, p. 66. Cette version, que Laurent Zylberberg ne référence pas, est reproduite également dans sa thèse, *De la région de Paris à l'Île-de-France, construction d'un espace politique*, thèse de doctorat de sociologie, direction Catherine Grémion, 1992, dactylographiée, p. 114. La journée d'études de l'IHTP ayant été tenue le 17 novembre 1989, on peut penser que la référence vient de l'émission télévisée du 11 juin de la même année.

3. On en trouve évidemment d'autres, par exemple celle publiée par l'IAURIF en 2001, dans laquelle de Gaulle déclare à Delouvrier, le 11 août 1961 : « C'est important politiquement et pour la France que Paris retrouve une image de cité moderne. Il faut mettre de l'ordre là-dedans » in « 40 ans en Île-de-France, rétrospective 1960-2000 », *Études et Développement de l'IAURIF*, Paris, IAURIF, 2001.

l'occasion d'un véritable florilège de petites phrases, qualifiant aussi bien l'homme que l'époque où il était aux affaires (CECA, Algérie, District). Citons pêle-mêle : « Un homme libre et qui jouissait de la totalité de sa liberté », (François-Xavier Ortoli) ; « Il était sévère avec ceux qui étaient supérieurs et indulgent avec les inférieurs », (Georges Berthoin) ; « Nous pensions chantier, nous voulions construire », (François-Xavier Ortoli) ; « Comme Monnet, il pensait que l'essentiel ce n'est pas de gagner mais de convaincre », (Eric Westphal) ; « "Je ne suis pas de taille" avait dit Delouvrier à de Gaulle, "Vous grandirez lui avait répondu de Gaulle" », (Michel Rocard) ; « Delouvrier était de gauche, fondamentalement », (Michel Rocard) ; « Pour Chalandon, Delouvrier c'était le papisme », (Jean-Eudes Roullier) ; « Delouvrier, c'était la virilité, il savait décider et avait envie de le faire », (Stéphane Hessel).

Ces citations, qui ne nous apprennent rien sur l'homme ou sur l'œuvre, contribuent fortement à ériger une statue du commandeur. Non seulement elles participent à l'héroïsation du personnage, en l'affublant de valeurs chevaleresques (virilité, magnanimité, liberté), mais elles dévient à l'avance toute interrogation sur ses échecs potentiels (en Algérie en 1960, face à Chalandon en 1969, face à Mitterrand dans les années 1980) et plus encore ses conceptions de l'articulation entre les pouvoirs locaux, nationaux et administratifs. Le processus de commémoration prend ici le risque d'interdire l'histoire, faisant du grand commis de l'État, l'équivalent de ces présidents de la République dont la mémoire est mise sous scellés familiaux. S'il est sans doute encore trop tôt pour s'attaquer scientifiquement à une biographie de Paul Delouvrier, à l'instar de ce qu'on a pu récemment réaliser pour Eugène Claudius-Petit (Pouvreau B., 2004) ou Jean-Marcel Jeanneney (Kocher-Marboeuf E., 2003), on ne saurait pour autant prendre pour argent comptant une telle avalanche de lieux-communs.

Mais l'écran des petites phrases ne se contente pas de jouer sur le registre, de l'opposition, somme toute grossière entre la mémoire instrumentalisée et l'histoire. Il a aussi pour fonction de ramener l'interprétation de la complexité à l'évidence de la décision humaine. Paul Delouvrier n'est ici que le premier des grands hommes qui ont fait les villes nouvelles. Ces grands hommes forment naturellement une espèce rare, que la mémoire regroupe volontiers en « commandos » dont chaque « élu » fait l'objet d'un choix solennel. Michel Mottez, « un des premiers fantassins embarqués dans l'aventure d'Évry », rappelle ainsi les conditions de son arrivée sur le terrain : « Fort d'imagination et d'ampleur, sans complexe conceptuel, mais totalement inculte en bien des domaines : inculte en ce qui concerne le fonctionnement d'une entreprise et ses sujétions financières, inculte en ce qui concerne les fonctionnements administratifs et les rouages de la démocratie locale. Mais cela je l'apprendrai, ce n'est pas pour cela que l'on m'avait choisi. J'arrivai solitaire, mais accueilli. Solitaire parce que détaché d'une corporation qui développait l'élitisme individuel et ne se retrouvait pas dans la singularité qui m'attendait. Je

n'étais pas fonctionnaire, pas universitaire, pas ingénieur des ponts et chaussées, j'allais naviguer seul, à côté des grands corps de l'État, à côté des partis politiques, à côté des syndicats. Ce qui me fascinait c'était le charisme des hommes que je rencontrais ; je flairai la chance de pouvoir m'engager dans un grand dessein. Et puis finalement nous serons un regroupement de solitaires, ce sera l'Équipe »<sup>4</sup>.

Au-delà de la construction d'une mythique « Belle Epoque des villes nouvelles », que forgent aussi bien les aménageurs que certains des premiers habitants, la fabrication des petites phrases ramène donc le récit de ville à un récit de vie. La multiplication récente de ces récits, l'écho que leur a donné naturellement l'existence d'un séminaire d'histoire des villes nouvelles, dans le cadre de la Mission d'histoire et d'évaluation conduite par Jean Eudes Roullier, forment un piège d'autant plus redoutable pour les historiens que la qualité humaine des témoins est indiscutable. Quelle peut être alors la marge de manœuvre des chercheurs et comment peuvent-ils tirer parti des petites phrases – et des grands récits qu'elles rehaussent ?

Si aucun chercheur n'a cautionné le mythe des « grands hommes » des villes nouvelles, peu ont pu faire l'économie d'une analyse des « acteurs » et des « décideurs ». Dès la fin des années 1960, les recherches sur la « décision » tentent de restituer leur rôle exact. Lors du premier colloque scientifique consacré aux villes nouvelles, à l'Institut d'études politiques de Paris en avril 1969, la politiste Marie-Christine Kessler ouvre sa contribution sur la décision par ces phrases emblématiques : « Le 10 août 1961, un décret nommait Paul Delouvrier délégué général au district de la Région parisienne. Ses fonctions étaient définies par l'article 4 de la loi du 2 août 1961 instituant le district. Il devenait en vertu de ce texte l'animateur principal de la transformation de la capitale et de sa banlieue », (Kessler M.-Ch., 1970, p. 37).

Par l'usage de l'imparfait de l'indicatif, de la mise en avant de l'acteur historique et de la loi sur le district, cette amorce – bien que fortement nuancée dans la suite de l'article – est conforme à l'histoire des villes nouvelles telle que se la représentent les témoins. Pour Jean-Eudes Roullier, l'un des principaux collaborateurs de Paul Delouvrier : « Il y a, me semble-t-il, une spécificité absolue de la période 1963-1966 ou 1962-1967, au cours de laquelle tout a été étudié, défini, proposé et discuté, à l'initiative d'une petite équipe réunie autour de Paul Delouvrier et sous son impulsion directe », (Roullier J.-E., 1978, p. 99).

Très rapidement cependant, et sous l'influence du paradigme marxiste comme de la sociologie des organisations, l'analyse des villes nouvelles s'oriente vers la notion d'acteurs collectifs. Dans *Les Annales de la recherche urbaine*, en 1978 et en 1979, Jean-Paul Alduy et Monique Dagnaud présentent l'histoire des villes nouvelles comme un projet

4. Mottez M., (2002), *Carnets de campagne. Évry 1965-2007*, Paris, L'Harmattan, p. 23. La citation du « fantassin » est tirée de la quatrième de couverture.

voulu et porté par la « nouvelle technocratie », (Alduy J.-P., 1978 ; Dagnaud M., 1979). Les nombreux travaux de Lucien Sfez sur cette question dans la décennie 1970-1980, tentent d'articuler décision effective et déterminations collectives : « L'exemple de Paul Delouvrier, en région parisienne, rentre dans le cadre de ce modèle (celui que le sociologue Jamous applique à la réforme des études hospitalières par Robert Debré) : là où le régime politique installe à son sommet un grand de Gaulle, le régime politico-administratif se servait de mini-de Gaulle, efficaces chacun à leur échelon » [...]. « Point n'est besoin d'être déviant total pour être créatif, pour opérer un changement [...] aujourd'hui dans l'administration ou dans la politique, les surcodeurs sont des déviants partiels, déviants par rapport aux rapports des sous-systèmes sans être déviants par rapport aux rapports de production. Mais cette déviance partielle par rapport à tel ou tel sous-systèmes leur permet de transformer ces sous-systèmes. Exemples : de Gaulle ou Delouvrier »<sup>5</sup>.

On sait que Paul Delouvrier rejettera en bloc cette théorie, dans un passage célèbre du long entretien qu'il accorde à Roselyne Chenu et qui significativement ouvre le chapitre consacré au Schéma directeur de 1965 : « Déviant signifiait, paraît-il, que je n'obéissais pas aux règles du ministère des Finances, que je savais m'adapter à d'autres conditionnements, et c'est ma déviance du conditionnement premier qui me permettait de subir d'autres conditionnements. Super-décodeur signifiait que j'étais capable de comprendre les langages et les conditionnements d'autrui et de m'en servir pour arriver à mon propre conditionnement. Tout cela pour éviter les mots "décision libre" ! ».

Cette prise de position du témoin Delouvrier sur son rôle dans l'histoire de l'aménagement francilien est fondamentale à plusieurs titres. D'une part, elle postule que les concepteurs des villes nouvelles furent conjointement des décideurs et des inventeurs ; leur histoire urbaine se joue sur le mode de la rupture historique ; ils n'hésitent donc pas à recourir au mythe des origines, (Voldman D., 2005). D'autre part, Delouvrier témoigne d'une attitude ambivalente par rapport à la recherche urbaine. Pour inverser la célèbre formule de Michel Amiot (1986), les aménageurs se positionnent à cette époque contre les sociologues, tout contre. Cette posture n'est pas propre à Delouvrier. Elle s'exprime clairement chez un Bernard Hirsch, épinglant les a priori d'Alain Touraine et de Jean Lojkine, un temps associés à la naissance de Cergy, (Hirsch B., 2000). On la trouve aussi dans le souci régulièrement affiché, d'un « droit de réponse » aux analyses critiques de la sociologie marxiste. Ainsi de Jean-Eudes Roullier (secrétaire général du Groupe Central des Villes Nouvelles (GCVN qui assure la coordination budgétaire et intellectuelle des neuf EPA) et de Guy Salmon-Legagneur (secrétaire général adjoint du GCVN) qui s'expriment sur des analyses engagées des sociologues Jean-Paul Alduy et Monique Dagnaud en 1978-79<sup>6</sup> à chaud et dans la même livraison des *Annales de la Recherche Urbaine*. À la première lecture, ces réponses semblent relever d'un refus net des a priori de la recherche : « Comment éviter que, surtout



Pierre Pommelet et Paul Delouvrier à l'IAURIF

dans un domaine aussi brûlant, actuel, passionnel et controversé, il y ait quelque chose d'un peu biaisé, aux yeux de la plupart des lecteurs, dans un dialogue entre le chercheur, supposé extérieur, serein, objectif et cherchant et un responsable administratif directement concerné, proche du pouvoir et supposé de connivence avec lui et qui de surcroît, pour des raisons évidentes à qui veut bien y réfléchir cinq minutes, ne peut avoir la même liberté d'expression ? » (Jean-Eudes Roullier répondant à Jean-Paul Alduy). « Il y a plusieurs manières de raconter l'histoire, l'histoire des villes nouvelles en particulier : celle d'un chercheur n'est pas celle d'un acteur » (Guy Salmon-Legagneur répondant à Monique Dagnaud)

Cette confrontation de positions, donc d'interprétations, entre le témoin et le chercheur, durera jusqu'au début des années 1990. L'historienne Danièle Voldman en témoigne dans l'introduction qu'elle donne en 1990 à la publication d'une table-ronde sur les origines des villes nouvelles, tout comme dans ses difficultés d'alors à accéder aux archives du Groupe central des villes nouvelles (Voldman D., 2004). L'arrivée des historiens sur cette question occasionne en effet une nouvelle perturbation pour les témoins. Soucieux d'inscrire le questionnement dans la longue durée de l'histoire urbaine, les historiens rejettent le mythe de la rupture de 1965 et de la spécificité des villes nouvelles auquel tiennent les acteurs. Formés à l'histoire sociale de l'urbain, ces mêmes historiens tendent à contourner le rôle des grands hommes en restituant les enjeux de l'époque dans leurs dimensions économiques et plus encore politico-administratives. En ce sens, ils revisitent, avec leur langage – moins théorique que celui des sociologues et des politistes – et leurs méthodes – fondées

5. Sfez L., *La décision*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984, réédition 2004, respectivement pages 87 et 114. L'analyse de Sfez repose sur la théorie politique du surcode. Delouvrier est présenté dans cette théorie comme un surcodeur déviant, c'est-à-dire un médiateur entre les différentes institutions impliquées dans l'aménagement de la région parisienne, assurant la « traduction » des langages administratifs et installant par cette action de traduction, un nouveau rapport, porteur de modernité.

6. Alduy J.-P., (1978), versus Roullier J.-E., (1978) ; Dagnaud M., 1979, versus Salmon-Legagneur G., Martinand C., (1979).

sur le croisement des archives – l'histoire collective des villes nouvelles dessinée quinze ans plus tôt. Le dialogue avec les témoins reprend alors et risquerait de tourner au dialogue de sourds si chercheurs et acteurs campaient sur leurs positions.

### Comment féconder un dialogue nécessaire ?

La création de la Mission d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles en 2001 a incontestablement relancé le dialogue entre chercheurs et acteurs des villes nouvelles, sans pour autant lever toutes les ambiguïtés d'une rencontre que les uns et les autres déclarent vouloir malgré tout perpétrer. Jean-Eudes Roullier s'est d'ailleurs très tôt intéressé à l'histoire des villes nouvelles, appelant les chercheurs dès 1978 à investir la question des origines (Roullier J.-E., 1978, p. 99) et coordonnant en 1989, une première évaluation des villes nouvelles (Roullier J.-E., 1989). Dans son esprit et celui de ses collaborateurs de la Mission HEVN, faire l'histoire des villes nouvelles, c'était conjointement mobiliser les chercheurs et les témoins. Le travail de la Mission, pour sa partie historique, a reposé sur la constitution d'archives orales, sur l'aide à la publication de récits d'acteurs et sur l'organisation de séminaires où témoins et chercheurs s'exprimaient en alternance.

La constitution d'un fonds d'archives orales, redevable en grande partie au travail de l'historienne Sabine Effosse est un préalable à un véritable apport historique. Établie après la mise en place d'un impressionnant travail méthodologique (Effosse, S., 2002), la série d'entretiens d'acteurs réalisée<sup>7</sup> n'a pas encore donné lieu à une exploitation historique. Le *corpus* rassemblé vaut pour l'avenir de la recherche et devra en ce sens s'inscrire dans d'autres *corpus*, en particulier celui réuni par le Musée de la Ville de Saint-Quentin-en-Yvelines. Dans le même ordre d'idée, la multiplication récente des témoignages écrits de décideurs, d'aménageurs ou d'élus des villes nouvelles, qui ont vu un début d'exploitation lors de séminaires de recherche, se devront d'être retravaillés en profondeur par des chercheurs. En l'état actuel des choses, on ne peut encore parler à ce niveau de dialogue entre témoins et chercheurs, les seconds n'étant pas suffisamment armés pour répondre point par point aux assertions et aux interprétations des premiers.

Le dialogue a semblé plus opérant lors des séminaires conduits entre 2001 et 2005 dans le cadre de l'atelier 1 de la Mission et des journées d'études montées par le Groupe de recherches interdisciplinaires de l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines. Au-delà de la passion des acteurs présents lors de ces séances, on a pu constater l'évidente bonne volonté des uns et des autres à enclencher le processus d'échange. Cette bonne volonté peut s'expliquer de deux manières complémentaires. En premier lieu, la plupart des témoins qui s'expriment aujourd'hui sont dégagés du terrain, parfois retraités, ce qui leur permet de déconnecter le passé du présent – contrairement à leurs prédécesseurs des années 1970-1980. Cette disponibilité des témoins à l'histoire rencontre l'empathie de

chercheurs, pour qui les grands paradigmes explicatifs – le capitalisme monopoliste d'État, la technocratie – ne suffisent plus. Par une ruse de l'histoire, les chercheurs d'aujourd'hui se trouvent ainsi en phase avec le pragmatisme des témoins, qui lui s'exprimait déjà voilà vingt-cinq ans : « Encore faut-il ne pas en rester à ces recherches sur le jeu des acteurs des villes nouvelles : quel qu'en soit l'intérêt, les études sociologiques en ce domaine ne font guère avancer l'analyse concrète du produit réalisé, du résultat pratique de ces rapports au pouvoir et de ces dispositifs subtils d'organisation. Les villes nouvelles représentent des réalités bâties, des communautés humaines vivantes, qui valent la peine d'être étudiées en tant que telles et non plus seulement par référence à leurs initiateurs. La question de savoir pourquoi tel acteur a été conduit à agir à tel moment comme il l'a fait n'est pas élucidée si l'on n'étudie pas de près les données concrètes de sa décision effective », (Salmon-Legagneur G., Martinand C., 1979, p. 170).

On pointera aussi un autre rapprochement entre le point de vue des acteurs d'hier et celui des témoins d'aujourd'hui. Jean-Eudes Roullier comme Guy Salmon-Legagneur plaident en effet à la fin des années 1970, pour une approche complexe de l'histoire des villes nouvelles : « Je ne peux m'empêcher de penser qu'une explication aussi simple (la thèse du complot technocratique), aussi univoque, est terriblement réductrice, occultante et, finalement appauvrissante, qu'elle réduit singulièrement le champ de notre débat sur les villes nouvelles et écarte des domaines entiers de recherche essentiels pour l'urbanisme d'aujourd'hui », (Roullier J.-E., 1978, p. 80).

Vingt-cinq ans plus tard, l'histoire des villes nouvelles se caractérise par une pluralité d'approches, qui abordent aussi bien l'histoire des institutions (SGVN, EPA) que des pouvoirs locaux (intercommunalité, rôle des partis politiques) ou le devenir des idéaux (innovation, animation culturelle, mixité sociale). Certaines questions posées par Guy Salmon-Legagneur en 1978 sur le rôle moteur de la loi Boscher, sur la différence entre les villes nouvelles de province et celles de la région parisienne, sur le statut particulier de Villeneuve d'Ascq, sur les politiques contractuelles État-région, demeurent d'actualité. Pour autant, cette convergence historiographique entre chercheurs et témoins ne doit pas nous faire tomber dans l'angélisme. Le dialogue n'est qu'entamé.

Dans une petite phrase qui lui est chère, Jean-Eudes Roullier aime à rappeler : « J'ai le souvenir d'un intervenant interpellant Paul Delouvrier pour lui dire : Bravo. Vous avez d'excellentes idées mais, dans le système administratif français, c'est comme si vous vouliez construire le Concorde avec un tournevis »<sup>8</sup>.

7. Une grande partie de ce travail est accessible sur le site de la Mission HEVN, [www.villes-nouvelles.equipement.gouv.fr](http://www.villes-nouvelles.equipement.gouv.fr).

8. Roullier J.-E., phrase extraite d'une conférence donnée le 20 août 2002, lors des Ateliers d'été de Cergy. La métaphore du Concorde et du tournevis a été employée pour la première fois lors du colloque du 19 avril 1969, organisé par la Fondation nationale des Sciences politiques et publié sous le titre *L'expérience française des villes nouvelles*, Paris, Armand Colin, 1970.



Marie-Claire Bordaz

La mémoire muséale de la ville nouvelle à Saint-Quentin-en Yvelines

En ce sens, l'extraordinaire complexité de la tâche à réaliser aurait reposé sur l'ingéniosité de quelques bricoleurs, aussi volontaires que dépourvus d'outils administratifs puissants. Cette métaphore, qui nous renvoie une fois encore au rôle des acteurs, ne saurait satisfaire les historiens d'aujourd'hui. Le pragmatisme de la recherche d'aujourd'hui ne peut aller jusqu'à accepter de troquer le décodeur pour le bricoleur. Pour éviter de tomber dans ce piège, on suggèrera de déplacer le questionnement du tournevis vers le concorde. Les villes nouvelles des années 1970 étaient-elles finalement plus complexes que leurs aînées des années 1940-1960 ? Seule une histoire comparée de la Reconstruction, des grands ensembles, et des villes nouvelles pourra le dire. Elle est actuellement en chantier.

Ce dernier exemple de petite phrase nous indique à la fois la fécondité et la difficulté du rapport actuel entre les chercheurs et les témoins des villes nouvelles<sup>9</sup>. La fécondité tient ici dans la récurrence des propos qui doit inciter le chercheur à creuser toujours plus avant l'histoire des représentations des villes nouvelles. La méthode, qu'on a tenté de dessiner depuis quatre ans, nous apparaît comme un préalable à la recherche. En ce sens, nous avons pris soin de distinguer soigneusement ce qui relevait du témoin et ce qui relevait du chercheur<sup>10</sup>. La séparation formelle des récits a l'avantage de la clarté. Elle risque toutefois de tourner court, les témoins pouvant se sentir instrumentalisés par les historiens qui les tiennent en quelque sorte à distance respectueuse. Une autre solution nous paraît résider dans le dialogue organisé, à l'instar de celui conduit par *Les Annales de la recherche urbaine* en

1978-1979. Faire réagir à chaud les témoins, leur ouvrir un espace de dialogue suffisant, c'est, à distance, moins faire de l'histoire officielle que donner du grain à moudre à la recherche. Loin de constituer un dialogue de sourds, le procédé enclenche une dialectique qu'on peut légitimement prendre pour modèle.

### La demande croisée d'un dialogue

Si les témoins prennent aujourd'hui le risque de faire appel aux historiens, c'est que leur expérience s'éloigne et que les moyens de maîtriser la complexité de la production urbaine se transforment ; ces changements appellent à une interprétation, que les témoins redoutent autant qu'ils la désirent. Si les historiens ressentent le même besoin de dialogue avec les acteurs, c'est parce qu'ils sont aujourd'hui conscients du poids des représentations dans les questions qui travaillent la ville et que le discours des témoins est l'un des véhicules privilégiés de ces représentations.

Ce travail, particulièrement fécond pour la compréhension du langage des villes nouvelles, ne saurait toutefois être une fin en soi. Le propre de la recherche est en effet de construire ses propres outils et ses propres corpus, pour s'affranchir des petites phrases et des grands hommes. Cette construction a un coût temporel que la mémoire doit accepter. Au bout du processus, désormais bien lancé, on ne peut que souhaiter que la mobilisation initiale qui a permis à la recherche historique sur les villes nouvelles de s'affirmer, puisse trouver les conditions de sa pérennisation, et de la poursuite du fructueux dialogue entre chercheurs et acteurs de l'histoire urbaine contemporaine.

**Loïc Vadelorge**

9. Nous nous permettons de renvoyer à deux réflexions antérieures sur ce thème, Vadelorge L., (2003), « Des villes sans histoire », *Ethnologie française*, pp. 21-30 et « Mémoire des acteurs et histoire des villes nouvelles » in *Éléments pour une histoire des villes nouvelles*, op. cit., pp. 85-110.

10. Voir par exemple, la manière de composer récits de témoins et analyses d'historiens dans « Val de Reuil, jeunesse d'une ville nouvelle », *Études normandes*, 2, 2004.

## Références bibliographiques

Alduy J.-P., (1978), « Les villes nouvelles de la région parisienne. Du projet politique à la réalisation. 1963-1977 », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 2, pp. 3-78.

Amiot M., (1986), *Contre l'État, les sociologues. Éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France (1900-1980)*, Paris, EHESS.

Bertuglia Ch. S., Prodam Tich S., Stanghellini A., (2004), *Formazione di un'identità urbana : il caso delle ville nuove*, Milano, Franco Angeli, coll. Urbanistica.

Dagnaud M., (1979), « Greffe d'une décision administrative sur une société locale », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 5, pp. 123-170.

Effosse S., (2002), *Acteurs et mémoire des villes nouvelles. Rapport sur la campagne d'archives orales menée auprès des acteurs de la genèse des villes nouvelles françaises*.

Giacone A. (textes réunis par), (2004), *Paul Delouvrier. Un demi-siècle au service de la France et de l'Europe*, Paris, Descartes et Cie.

Guyard J., (2003), *Évry Ville nouvelle 1960-2003. La troisième banlieue*, Évry, Espaces Sud.

Hirsch B., (2000), *Oublier Cergy. L'invention d'une ville nouvelle. Cergy-Pontoise. 1965-1975*, Paris, Presses de l'École nationale des Ponts et Chaussées (1<sup>ère</sup> édition, 1990).

Kessler M.-Ch., (1970), « La décision », in Kessler M.-Ch., Bodiguel J.-L. (dir), *L'expérience française des villes nouvelles*, Paris, Armand Colin, Actes de la journée d'études du 19 avril 1969, FNSP.

Murard L., Fourquet F., (1976), *Naissance des villes nouvelles*. Paris, CERFI, rapport de recherche DGRST, dactyl.

Murard L., Fourquet F., (2004), *La naissance des villes nouvelles. Anatomie d'une décision (1961-1969)*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Institut Delouvrier, Programme d'Histoire et d'Évaluation des Villes Nouvelles.

Pouvreau B., (2004), *Un politique en architecture. Eugène Claudius-Petit (1907-1989)*, Paris, Éditions du Moniteur.

Roullier J.-E., (1978), « L'expérience des villes nouvelles. Essai de réponse à Jean-Paul Alduy », *Annales de la recherche urbaine*, n° 2, pp. 79-104.

Roullier J.-E. (dir), (1989), *25 ans de villes nouvelles en France*, Paris, Economica.

Saint-Pierre C. de, (2002), *La fabrication plurielle de la Ville. Décideurs et citoyens à Cergy-Pontoise 1990-2000*, Paris, Créaphis.

Salmon-Legagneur G., Martinand C., (1979), « Les villes nouvelles : une greffe réussie ? Deux ou trois choses que nous savons d'elles », *Annales de la recherche urbaine*, n° 5, pp. 164-170.

Vadelorge L. (dir), (2004), *Éléments pour une histoire des villes nouvelles*, Paris, Manuscrit.com, collection Manuscrit-université.

Voldman D. (dir.), (1990), *Les origines des villes nouvelles de la région parisienne (1919-1969)*, *Les cahiers de l'IHTP*, n° 17.

Voldman D., (2004), « La région parisienne depuis les années 1930 : un parcours d'histoire du temps présent », in Vadelorge L. (dir), *Éléments pour une histoire des villes nouvelles*, Paris, Manuscrit.com, collection Manuscrit-université. pp. 29-38

Voldman D., (2005), « Les traceurs de villes ont-ils un discours de démiurge ? », in *Gouverner les villes nouvelles*, Manuscrit.com.

## Biographie

LOÏC VADELORGE est maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. Il a animé entre 2001 et 2005 un séminaire de recherches sur l'histoire des villes nouvelles pour le compte de la Mission d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles. Les actes de ce séminaire sont en cours de publication aux éditions Manuscrit.com. [loic.vadelorge@chcec.uvsq.fr](mailto:loic.vadelorge@chcec.uvsq.fr)